

LE RÔLE DES DISPOSITIFS DU E- LEARNING DANS L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES EN LANGUE FRANÇAISE AU MAROC

Slaoui Lamiae
lamiaeslaoui2@gmail.com

Résumé

L'évaluation est un processus qui vise à mesurer le degré d'acquisition des compétences pour savoir le niveau d'apprentissage des élèves lors d'une période déterminée. Il s'agit d'apprécier l'échec ou la réussite d'un apprentissage par rapport à des critères fixes ; en d'autres termes, l'évaluation permet de situer une performance par rapport à un objectif d'apprentissage à travers des méthodes aussi nombreuses que différentes. Le présent article présente quelques moyens d'évaluation relatifs aux dispositifs d'information et de communication tels que le blog et le débat conférences pour mesurer respectivement les deux compétences, orales et écrites.

Abstract

Evaluation is a process which aims to measure the degree of acquisition of skills to know the level of learning of students during a specific period. This involves assessing the failure or success of learning in relation to fixed criteria; in other words, evaluation makes it possible to situate performance in relation to a learning objective through numerous and different methods. This article presents some means of evaluation relating to information and communication devices such as the blog and the conference debate to measure respectively the two skills, oral and written.

Introduction

Lorsqu'on parle de l'évaluation, on met l'accent sur l'idée qu'évaluer, c'est avant tout juger, mettre en parallèle la chose et la référence. On note que Le mot « référence » renvoie ici aux milieux scolaires ainsi qu'à la démarche et aux critères évaluatifs. MACCARIO définit l'évaluation comme étant la « **formulation d'un jugement, l'attribution d'une valeur, d'un sens, d'une signification sur quelque chose ou sur quelqu'un** »¹ .

Faut-il dire que l'évaluation occupe actuellement le devant de la scène dans le secteur pédagogique ? Évidemment, les méthodes diffèrent, les procédés le sont aussi et par voie de conséquence, les résultats présentent des différences.

On parle de plus en plus des techniques d'information et de communication, voire des dispositifs du E-Learning, en l'occurrence, le blog et le débat conférence comme moyens susceptibles d'évaluer respectivement les compétences rédactionnelles et orales des apprenants.

Si on part du principe que l'évaluation est une opération des plus fondamentales de l'enseignement et de l'apprentissage, qui vise à accroître constamment la qualité de l'éducation et de l'enseignement au moyen du diagnostic des problèmes qui leur sont inhérents, on sera tenté de dire qu'elle cherche à remédier aux problèmes relatifs, non seulement à l'acte d'enseignement apprentissage notamment en langue française, mais aussi aux insuffisances voire les limites du processus pédagogique. De manière plus générale, l'évaluation permet de mesurer la qualité d'apprentissage et d'estimer son rendement.

Le présent article a pour centre d'intérêt les apports de la technologie dans l'évaluation des apprentissages en langue française. Il s'articule autour de deux points essentiels : le premier porte sur le rôle des dispositifs du E-Learning dans le système d'évaluation y compris le blog et le débat/conférence. Le second traite des problèmes liés à l'utilisation de ces supports. Il s'agit ici de la régression observée du niveau des élèves en expression orale et écrite, ainsi que les contraintes du temps et de l'espace.

1-Le rôle des dispositifs de l'E- Learning dans le système d'évaluation

Les sources d'information sont devenues de plus en plus générales ou multidisciplinaires ; on assiste à une agglomération des techniques d'information et de communication, en l'occurrence le blog et le débat – conférence, ces deux dispositifs du E- Learning, reposant sur l'interaction et le travail en collaboration, jouent un rôle prépondérant dans l'évaluation des compétences orales et rédactionnelles des apprenants.

a - Le blog comme moyen d'évaluer la compétence rédactionnelle de l'apprenant

Le blog est un outil de partage via un site web constitué d'une suite d'articles appelés « billets » ; il s'agit donc d'un type de rédaction mis en place sur le net ; c'est un document collaboratif car il est constitué d'articles et de commentaires déposés par différents internautes. Transféré au domaine didactique, le blog peut avoir un intérêt pédagogique énorme, notamment au niveau de l'activité d'expression écrite. En quoi donc le blog peut être un moyen, parmi d'autres, efficace pour la compétence rédactionnelle des apprenants ? En effet, le blog est une innovation pédagogique ayant pour objectif de mieux découvrir le style d'autrui, de transférer des connaissances sur notre propre environnement, c'est un exercice de grande importance qui aiguise, médiatement ou immédiatement, les facultés expressives de l'écrit en langue française. Un exemple pour éclaircir cette idée :

Dans le manuel du 2ème année du cycle secondaire collégial marocain intitulé « Parcours des apprentissages » , les apprenants ont une séquence intitulée « les médias », l'enseignant peut très bien évaluer la rédaction d'un article

en utilisant le blog : chaque élève doit rédiger un article ; l'enseignant, après le travail d'affinement collectif, peut transférer les documents sur un site web ; et delà, les apprenants auront l'occasion favorable de créer des documents en ligne ; de même, ils peuvent prendre l'initiative et le souci d'auto-évaluer par rapport à d'autres documents. Le blog est aussi un moyen d'évaluer la maîtrise et la correction de la langue, ainsi que l'articulation et l'organisation des textes ; en d'autres termes ; la cohérence et la cohésion prises comme étant les règles d'or de l'exercice écrit en général. Ces pistes d'évaluation mettent les apprenants dans le bain de la pratique de la langue française ; l'évaluation, à travers le blog, offre une grande possibilité pour l'enseignant de remédier aux lacunes des apprenants surtout que le problème du français est national. Ketele écrit à cet égard : « **L'évaluation est le processus qui consiste à recueillir un ensemble D'informations pertinentes, valides et fiables en examinant le degré D'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères Choisis adéquatement en vue de fonder la prise de décision** »² On comprend dès lors que le principe de décision constitue la toile de fond de cette citation dans la mesure où l'enseignant est le premier et le dernier à contrôler la progression de ses élèves ; en outre, le blog permet de joindre l'utile à l'agréable dans la mesure où l'évaluation devient globale, directe, et précise :

L'enseignant peut proposer une rédaction accompagnée de critères peu compliqués pour tester la progression et l'amélioration de l'exercice écrit et qu'il peut retenir des réponses satisfaisantes.

Et delà, le blog devient non seulement un moyen d'évaluation mais un catalyseur de la progression pédagogique, de l'évaluation au niveau de la communication écrite ainsi que l'évolution de la pratique de la langue, des échanges interpersonnels. Daniel Bounoux dit à ce propos : « **nulle part ni pour personne n'existe la communication, ce terme recouvre trop de pratiques, nécessairement disparates, indéfiniment ouvertes et non dénombrables** »³ cela signifie impérativement que le blog pédagogique, conçu comme méthode d'évaluation, contribue à la promotion de la qualité des échanges relationnels, d'autant plus qu'il suscite l'adhésion et crée de fortes habiletés communicatives. Pour l'enseignant, le blog lui permet d'être innovant au niveau de l'évolution scientifique des connaissances et des méthodes pédagogiques, en l'occurrence l'évaluation. Evaluer, par le biais d'un blog, c'est aussi construire des savoirs conceptuels et cognitifs reposant sur des exercices d'explication de contenus, d'argumentations aussi efficaces favorisant ainsi un enseignement-apprentissage interactif de haute qualité. Le principe de motivation constitue la toile de fond au niveau de l'évaluation par blog. Celui-ci pousse l'apprenant à agir, lui permet de prendre l'initiative, ce qui rend facile, pour l'enseignant, d'orienter les élèves vers l'organisation et la planification de leur apprentissage.

« **La motivation est ce qui dynamise le comportement, mais pour exister une motivation, il faut que deux éléments soient pris en compte et réunis : un besoin et un but** »⁴ . Ceci dit, le blog devient un

stratagème pédagogique à double finalité dans la mesure où il permet à l'enseignant d'être à la fois correcteur et évaluateur : il peut classer et analyser les lacunes, établir une comparaison nette entre le texte obtenu et le texte attendu, il devient même scripteur en faisant des remarques, ou commentaires efficaces, utiles et constructifs ; autrement dit, l'enseignant devient apte à faire des remarques descriptives et prescriptives relatives respectivement aux imperfections et aux suggestions conçues comme étant les deux affres de la rédaction.

b- Le débat – conférence pour l'évaluation de l'expression orale

Si on part de l'idée qui postule que l'expression écrite fait partie de l'expression orale, on pourra dire que ces deux habiletés de communication sont les deux contreparties de la même activité : la production ; ce qui revient à dire que l'oral est différent de l'écrit et, par voie de conséquence, l'évaluation de l'un est différente de celle de l'autre.

C'est vrai que le blog pédagogique se trouve au cœur du processus d'évaluation en langue française, ainsi offre-t-il des modalités fort intéressantes au niveau de l'expression écrite ; parallèlement, en quoi le débat- conférence- permet- il l'évaluation de l'expression orale à travers le développement de la fluidité expressive, la clarification, l'influence et la maîtrise de la langue et l'écoute active.

Certes, le débat- conférence est l'occasion favorable, pour l'enseignant, d'évaluer et promouvoir la fluidité expressive des apprenants lors de la séance d'activité orale.

L'évaluation de l'oral via le débat conférence peut se dérouler ainsi : selon le thème de la séquence, l'enseignant prévoit des jeux de rôle ou des simulations provoquant ainsi des actions de communication, une discussion sur un sujet sous forme de tables rondes. Un tel débat est constitué de l'ensemble des interventions qui chacune apporte son éclairage à la discussion. C'est là où l'enseignant tire profit pour évaluer l'habileté de communication orale, ainsi que les capacités de l'apprenant de produire et d'interpréter des énoncés adéquats à une situation donnée conformément au contexte ; autrement dit, il s'agit là de la construction conjointe d'une réponse complexe à la question, d'une réflexion qui permet à chaque débattreur (à chaque auditeur) de préciser, de modifier sa pensée initiale. Autrement dit, les positions des débatteurs au début et à la fin du débat ne sont jamais tout à fait les mêmes ; ceci permet de conclure que les confrontations des paroles, les positions différentes sont à l'origine de l'interaction conçue comme étant le cœur palpitant des conversations orales. C'est à ce niveau-là qu'on peut parler aussi de la maîtrise du langage oral et s'inscrit dans des situations de communication mettant en jeu la parole, les gestes, les attitudes, afin de favoriser le développement progressif d'une communication efficace.

En outre, Le débat- conférence s'installe au cours d'activités orales structurées ; De ce fait, l'évaluation peut se faire en prenant comme critère la clarification. L'enseignant doit être attentif à ce que l'élève développe l'équilibre entre la clarté et la concision ; à ce qu'il fasse la distinction entre l'essentiel et l'accessoire, à ce qu'il soit capable de dissiper et d'endiguer les malentendus et les incompréhensions. Qui plus est, le principe de la clarification favorise le raffinement de la capacité d'écouter pour obtenir une rétroaction valide et fiable ; elle crée chez les apprenants une « auto-corrrection » et contribue à l'évaluation de la progression vers la maîtrise de la compétence discursive.

L'influence désigne la capacité d'inciter les autres à adopter son point de vue tout en demeurant intègre et fiable. L'enseignant doit être attentif aux réactions de l'apprenant : tient-il compte ou non des préoccupations fondamentales et des sentiments profonds des autres pour les influencer ? Car Le principe d'influence s'atteste explicitement au niveau des échanges en grands et en petits groupes, entre pairs et entre l'enseignant et les élèves. C'est en s'appuyant sur ces échanges que les apprenants structurent leurs connaissances. De même, l'écoute active un principe pertinent d'un débat puisqu'elle repose sur la capacité de saisir le contexte de l'autre : ses sentiments, ses valeurs, et ses attentes dans l'interaction. A ce niveau, l'enseignant peut évaluer le degré d'adaptation du contenu de communication au contexte de ses interlocuteurs ainsi que le degré de compréhension de ce que dit l'autre. Donc, fluidité expressive, clarification, influence maîtrise de la langue et écoute active constituent les principaux critères d'évaluation en prenant comme dispositif le débat. L'objectif de ce dialogue didactique est de permettre à chaque apprenant une structuration de ses représentations et une rectification des manières de formuler. C'est à l'enseignant alors de prévoir des activités permettant à l'élève de progresser dans la construction de son langage. On comprend dès lors que l'évaluation n'est plus un moyen mais plutôt une fin puisqu'il s'agit en fait de soutenir l'apprenant et le forcer à communiquer. Nous avons pu voir que les deux dispositifs de E- Learning : le blog et le débat – conférence sont à la base d'une communication efficace à travers le développement de plusieurs habiletés. Cependant, il sera difficile, pour un enseignant, de réaliser ce travail vu les contraintes qui existent dans les milieux scolaires marocains, vu aussi les contraintes spatiaux-temporelles.

2-Les problèmes liés à l'utilisation des dispositifs de l'e- Learning dans le cadre de l'évaluation

Selon Emile Durkheim, La pédagogie est une « réflexion **appliquée aussi Méthodiquement que possible aux choses de l'éducation** »⁵ Pour Franc Morandi c'est « **une étude et mise en œuvre des conditions d'apprendre** »⁶. Si on part de ces deux définitions, on sera amené à affirmer que l'acte d'enseignement apprentissage est lié à deux principes directeurs à savoir « la méthode » et les « Conditions » ; de ce fait, l'enseignant doit adapter la méthode à l'environnement scolaire. Or, comment peut-on

évaluer les apprenants à travers les TIC alors qu'ils présentent une grande régression tant au niveau de l'expression orale qu'au niveau de l'écrit.

a-La régression observée du niveau des apprenants en production orale et écrite

L'analyse didactique de dispositifs du E- Learning au niveau de l'évaluation dans les trois cycles, primaire, collégial, et qualifiant en langue française permet de mieux comprendre et de détecter la nature des difficultés liées à l'apprentissage et donc la production de l'écrit et l'oral. C'est ainsi que cette régression est due au fait que certains élèves sont démobilisés vu que les situations proposées seraient trop faciles, banales, toujours les mêmes, n'entraînent aucune implications de la part des élèves ou au contraire trop complexes ; de même que la formation Fondamentale peut faire défaut soit dans le domaine du savoir être, le Comportemental que dans le domaine du savoir-faire, la compétence. En effet, L'aisance rédactionnelle et la fluidité expressive une charge cognitive importante Jusqu'à pouvoir parler d'une insoutenable pesanteur de l'activité rédactionnelle, en Particulier lorsqu'il s'agit de rédiger un texte ou de monter une discussion en langue Étrangère car il convient de dire que l'oral et l'écrit sont interdépendants car, en pédagogie, l'activité d'expression écrite commence impérativement par un traitement Oral du sujet ; de ce fait, l'oral fait partie de l'écrit. Le fonctionnement efficace de la Mémoire de travail lors de la rédaction de textes est fortement dépendant du Caractère d'automatisme, de maîtrise et de l'encodage et de la récupération Linguistique ; ceci nous pousse à conclure que l'une des causes primordiales de la Régression peut s'expliquer par la nature du système linguistique français Complexe dans lequel l'orthographe, le code écrit, diffère de la parole DOMINIQUE BUCHETON, JEAN-CHARLES CHABANNE disent à ce propos « ***Dans Les classes où on pense, parle, lit, « le stylo à la main», où l'écriture est permanente et se nourrit des échanges avec les pairs, avec le maître, avec des œuvres, avec des documents, où elle accompagne diverses autres tâches, l'élève est amené à produire une grande quantité et une grande diversité de textes, tous à des degrés divers préparatoires, intermédiaires d'autres textes, d'autres activités. Cet intense travail réflexif qu'étaye, accompagne et structure l'écriture provoque chez l'élève des déplacements d'ordre cognitif, psycho-socio-affectif et langagier*** »⁷, autrement dit, la langue comme système, présente pour l'apprenant des difficultés insurmontables voire des obstacles difficiles à cerner.

Il est à noter également que l'acte de parler et écrire ne constituent pas seulement un moyen de s'exprimer et de communiquer mais l'une des fonctions essentielles est de rendre possible ces deux activités, les développer, les intensifier et les organiser. « ***Faire Parler, faire écrire, dans la classe, c'est avant tout mettre les élèves en activité de manière particulièrement intense, leur permettre de réfléchir, mais aussi d'apprendre plus efficacement et parallèlement de se***

construire comme sujets scolaires. Toutefois, dans cette Perspective, toutes les tâches d'écriture ou toutes les formes d'interaction ne sont pas d'une égale efficacité »⁸L'objectif de ce travail est de faire un diagnostic pour analyser le décalage entre la qualité d'apprentissage des élèves au niveau de leur pratique langagière, écrite et orale et les niches de défaillance en expression. En classe, l'apprentissage ainsi que l'évaluation de l'activité Rédactionnelle et orale accompagne les apprentissages encours. Bêcheton, Chabannes était juste sur ce point lorsqu'il affirme : qu' **«Une telle démarche d'évaluation de l'activité réflexive dans l'écriture devient indispensable dès lors que, mettant en œuvre des situations pédagogiques s'inscrivant réellement dans un modèle socio-constructiviste, on s'intéresse à la singularité de l'élève, et on introduit de nouvelles pratiques d'écriture qui favorisent une production abondante et variée de textes intermédiaires, dans des situations didactiques qui ne cessent d'entrelacer de manière complexe lecture/écriture/oral. Ce statut nouveau de l'écriture dans La classe nécessite d'ailleurs de redéfinir avec précision la notion de réécriture pour bien la distinguer de la révision** »⁹Voilà donc comment l'évaluation de l'écrit devient Un exercice de réécriture voire même de correction contribuant ainsi à l'amélioration de l'activité de production. La Réécriture devient un dispositif évaluatif pour le traitement de l'erreur ; ceci permet de suivre le fonctionnement de la classe qui constitue un facteur décisif pour remédier au problème fatal de la régression en langue française. Certes, le blog ainsi que le débat sont deux dispositifs d'évaluer respectivement les compétences de l'écrit et l'oral des apprenants.

Cependant, la régression du niveau des élèves d'une part et les facteurs de temps et d'espace d'autre part ont un grand impact sur la réalisation du test évaluatif

b- Les contraintes du facteur temps et espace

C'est vrai que temps est le cadre didactique qui nous permet de mesurer l'opérationnalisation et l'évaluation des savoirs. Cependant les modalités de l'évaluation via les dispositifs du E- Learning posent la contrainte du temps pour plusieurs raisons. D'abord, on assiste à une inadéquation entre le temps de la progression de l'apprenant en expression orale et écrite et le temps réservé à l'évaluation de cette compétence ou ce que Merleau- penty appelle le temps didactique. Merleau écrit à cet égard : **« Le temps de l'enseigné doit, nécessairement, trouver les moyens d'assurer une compatibilité minimale avec le temps didactique, parce que l'enseigné est soumis aux contraintes du système didactique, il n'est certes pas isomorphe au temps didactique. En particulier, si le temps didactique est un temps discret, dont les instants durent le temps du travail d'un rapport institutionnel particulier à un objet de avoir** »¹⁰.

On comprend dès lors que le décalage entre le temps de réalisation ou d'opérationnalisation de la production et le temps d'évaluation est tributaire

de l'organisation didactique voire des séquences au primaire et au collège et du projet pédagogique au qualifiant. Un exemple pour éclaircir cette idée :

Au secondaire qualifiant, les apprenants ont comme type de production écrite, le texte argumentatif, or, comment l'enseignant peut-il programmer la réalisation d'un blog à titre d'entraînement, alors qu'il est obligé de calfeutrer les failles des apprenants en langue d'une part, et de terminer les modules fixés au programme d'autre part ? Cette constatation nous permet de conclure que les deux temps, celui de la réalisation et celui de l'évaluation doivent être étudiés conjointement en rapport avec le niveau de l'élève, le type d'activité et les exigences des programmes car ils déterminent le système des contraintes où se déploie la biographie de l'élève.

L'intentionnalité didactique ou la phase de préparation diffère de la phase l'opérationnalisation ou la didactique, autrement dit, l'intentionnalité est relative aux savoirs qui se valorisent lors l'action enseignante ou pédagogique et aussi lors de la phase d'évaluation car, l'évaluation de l'élève fait partie de la réalité où il évolue à savoir le cadre d'une institution didactique exigeant, elle-même, des modalités qui doivent être compatibles avec le type d'exercices écrits et oraux. Analyser le temps, **« ce n'est pas tirer les conséquences d'une conception Préétablie de la subjectivité, c'est accéder à travers le temps à sa structure Concrète »**¹¹. à l'étude de la réalité scolaire, à l'espace comme une dimension faisant partie de l'élève et qui doit être pensé comme une contrainte Incontournable aux institutions scolaires. «Évaluer» désigne usuellement l'action organisée dans une institution didactique : l'école, celle-ci détermine le cadre de L'enseignement et d'évaluation ainsi que les meilleures pratiques d'évaluation ; Or, comment l'enseignant peut créer des environnements pédagogiques en adoptant une approche d'évaluation via le blog et le débat en se basant sur l'architecture adaptée aux besoins des utilisateurs alors que les objets du savoir (les ordinateurs en classe de langue) et les formes de leur organisation (la distribution des tâches de rédaction et d'interventions orales) posent problème pour l'enseignant ? Ceci dit, **« l'environnement physique comme « auxiliaire pédagogique » (est) chargé d'orienter le processus d'apprentissage afin de créer de nouvelles opportunités d'apprentissage. De même, les environnements pédagogiques du XXIe siècle mettent à profit les outils modernes (technologies le l'information), dont on estime qu'ils guident les apprenants et favorisent le Développement »**¹²

On comprend dès lors que l'évaluation continue à poser le grand problème de définition, nous pouvons la définir ainsi :

E : espace

V : valeur

A : attribuée

L : langue

U : ultérieure

A : actualisée

T : temps

I : intérieure
O : orientée
N : nécessaire

L'évaluation est une Valeur Intérieure et Ultérieure Nécessaire en langue française ; Attribuée dans une institution ; Orientée et Actualisée en fonction du Temps et de l'Espace.

Conclusion

Que conclure de cette réflexion ? Cette question semble pertinente dans la mesure où elle met en question une pratique enseignante qui constitue le point de mire de l'ensemble de l'acte d'enseignement / apprentissage. Le premier élément à discuter concerne la régulation de la démarche de l'élève et de l'enseignant. Il s'agit de vérifier à quel point les effets escomptés sur les apprentissages des élèves demeurent fiables et comment les critères des différents types d'évaluation peuvent proposer des mesures d'enrichissement et de soutien appropriées et efficaces pour une éventuelle prise en compte. Dans ce cas, la reconnaissance des compétences des apprenants devient difficile à reconnaître. Comment dès lors l'enseignant parvient-il à poursuivre le développement des compétences afin d'élaborer des bilans et prendre des décisions ?

Vers la fin, il est préférable de déterminer la démarche d'évaluation convenable à l'élève et qui s'adapte à ses besoins ouvrant par-là de nouvelles mesures de soutien pédagogique.

Références bibliographiques :

MACCARIO. B., "*Théorie et pratique de l'évaluation dans la pédagogie des activités physiques et sportives*" Revue française de pédagogie Année 1983 Volume 65 Numéro 1, p.6.

De Ketele « *l'évaluation, approche descriptive et prescriptive* », Boeck, Bruxelles 1986 p.9.

Bougnoux. D "*Introduction aux sciences de la communication* "a. « Collection Repères 2001, P.128

Ibid.

Durkheim. D., « *Éducation et sociologie* ». Paris, Les Presses universitaires de France, 1968, Première édition : 1922. Collection "Le sociologue", Sociologie — ethnologie — Anthropologie sociale, p.121.

Morandi. F « *Modèles et méthodes en pédagogie* », Paris Nathan 2001, p.72.

Bucheton, Chabannes et al. Guibert « *Lire dans toutes les disciplines* », a. Lire au collège, 2000 n° 86p.22.

Ibid.

Ibid.

M. MERLEAU-PONTY « *Phénoménologie de la perception* » a. [1945], NRF, Gallimard, p. 469.

Ibid

Noizet (G.) et Caverni (J-P.) « *Psychologie de l'évaluation scolaire* » Revue" française de pédagogie" Année 1979 Volume 49 Numéro 1 p.